

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
51
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
4
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2017 A 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 27 mars 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 avril 2017 à 18H00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY

Conseillères absentes excusées : Carine BRODIN, Ghislaine DUBIEN

Conseiller absent : Paul PERRIN,

Conseiller suppléant ayant voix délibérantes : José MONRUFFET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Maison du Tourisme - Convention 2017-2019 pour la diffusion, la distribution et la
commercialisation des topo-guides TDM
DELIBERATION N°20170404-13**

Rapporteur : Claude NOWOTNY, Vice-Président

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de Communes «Entre Allier et Bois Noirs», «de la Montagne Thiernoise», «du Pays de Courpière», et «Thiers Communauté » au 1^{er} janvier 2017,

Vu les missions de la Maison du Tourisme, à laquelle adhère la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et plus particulièrement celle de la commercialisation,

Vu les quatre topo-guides locaux de randonnées pédestres édités par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne :

- Randonnées en Pays de Thiers,
- Balades en Montagne thiernoise,
- Randonnées en Pays de Courpière,

- Randonnées entre Allier et Bois Noirs,

Le rapporteur propose à l'assemblée de confier à la Maison du Tourisme :

- La commercialisation de ces topo-guides dans les bureaux d'information gérés en direct par la Maison du Tourisme (Courpière, Cunlhat, Olliegues, Billom, Lezoux) et sur son site internet (www.vacances-livradois-forez.com),
- La diffusion et la distribution de ces ouvrages dans les librairies et magasins de sport du Livradois-Forez et des grandes villes de proximité.

Une convention vient encadrer ces missions pour la période 2017-2019.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la convention relative à la diffusion, la distribution et la commercialisation des topo-guides pour 2017-2019,

Autorise le Président ou son représentant à signer la convention avec la Maison du tourisme.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 51 + Représentés 5 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD